

ainsi le Bienheureux que pour lui laver les pieds (fig. 232 b). Plus scrupuleux que les artistes postérieurs du bassin du Gange, on dirait que nos sculpteurs se sont fait une loi de ne donner au Maître et aux disciples qu'une pose caractéristiquement indienne, si caractéristique qu'en Europe nous la qualifions volontiers par le nom du Buddha. C'est leur éternelle méthode de compensation qu'une fois de plus ils ont inconsciemment appliquée : à une posture debout hellénisée correspond une posture assise indianisante.

Celle-ci vaut la peine qu'on s'y arrête un instant, car elle est à mettre doublement, en théorie comme en pratique, au compte des mœurs et des traditions locales. Elle est désignée en sanskrit par le terme technique de *padmāsana*, qui a d'ailleurs le double sens d'« attitude » ou de « siège du lotus ». C'est en dernière analyse cette ambiguïté qui est sans doute responsable de la floraison de tous ces lotus sur lesquels siège l'image du Maître et qui, sporadiques au Gandhâra (cf. fig. 76-79, 405-408, 458-459), deviennent un accessoire constant dans l'iconographie postérieure. Mais originellement le mot doit s'entendre d'une manière particulière de s'accroupir avec les jambes étroitement repliées et la plante des pieds retournée en dessus. Si étrangement contournée qu'elle puisse nous paraître, il faut bien se dire qu'elle est encore couramment réalisée sous nos yeux par les *sādhu* actuels; et ainsi les artistes gandhâriens n'ont eu qu'à la copier d'après nature. A la vérité ils ont commencé par dissimuler sous les plis retombants du manteau monastique une contorsion apparemment pénible à leurs yeux occidentaux (cf. fig. 455-456, etc.); mais telle est la force de l'accoutumance que leurs successeurs n'ont pas craint de dévoiler aux yeux l'extraordinaire dislocation des pieds (cf. fig. 79, 405-408, 458-459, etc.). D'autre part, cette « pose du lotus » a été par excellence et de toute antiquité celle des *yogi* de l'Inde. A ces vieux ascètes<sup>(1)</sup> les Bouddhistes avaient emprunté, en même

<sup>(1)</sup> Cf. *Yoga-sûtra*, II, 29, 46-48.